Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 79 du 6 octobre 2023

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 6

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD

relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du *02 octobre 2023*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE :

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 02 octobre 2023

NOR A R M S 2 3 0 2 1 6 3 J

Référence(s) :

Code de la défense - partie législative, notamment ses articles L4123-1 à L4123-6.

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes et deux cent soixante-trois fiches.

Texte(s) abrogé(s) :

- Instruction N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 01 septembre 2023 relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM 420-0.1.1.

Référence de publication :

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 02 octobre 2023.

Pour le ministre des armées et par délégation :

La cheffe du service des statuts et de la réglementation des ressources humaines militaires et civiles,

Cécile LOMBARD.